

Je voudrais également ajouter que la question n'est pas de savoir si le public appuie sérieusement ces changements qu'à mon avis tous les députés voudront adopter. Le député de Peace River (M. Baldwin) m'assure que le public appuie fortement ces mesures mais je lui répondrais que même dans le cas contraire, ces changements devraient forcément être apportés car ils sont essentiels au fonctionnement d'une saine société démocratique.

Le député de Peace River m'a demandé au début de son propos de préciser, compte tenu des possibilités de la responsabilité collective, quel était mon engagement relativement au principe du gouvernement ouvert. C'est pour moi un plaisir de le faire et d'attirer son attention et celle des députés sur les deux premiers alinéas de l'introduction du Livre vert sur une loi relative à l'accès du public aux documents du gouvernement, car, comme je les ai rédigés moi-même, j'y énonce sincèrement mon opinion et l'engagement du gouvernement à se conformer au principe du gouvernement ouvert.

Il m'a toujours semblé paradoxal que dans un régime parlementaire on donne autant d'importance—tout au moins l'a-t-on fait dans le passé—à la confidentialité au sein de la Fonction publique, au caractère secret des prises de décision au cabinet, et de celles prises par les caucus des divers partis, que dans un pays qui prêche le gouvernement ouvert, on prenne autant de décisions derrière des portes fermées et à l'insu du public.

Les ministériels, et à vrai dire les députés de tous les partis, partagent l'avis que le député de Peace River a exprimé d'une manière tellement éloquente.

Je suppose que le député ne verra aucun inconvénient à ce que je dise en passant que je suis parfaitement d'accord avec lui lorsqu'il dit que ce projet de loi améliorera notamment la tenue de la période des questions. Il faut absolument appuyer toute mesure tendant à améliorer la tenue de la période des questions ou contribuant à permettre aux députés de l'opposition de poser des questions plus pertinentes.

M. Baldwin: Le ministre ne trouve-t-il pas que l'on pourrait également de beaucoup améliorer la qualité des réponses sur le plan qualitatif comme sur le plan quantitatif.

M. Roberts: J'ai souvent trouvé que mes réponses étaient nettement supérieures aux questions qu'on me pose.

Une voix: Vous êtes le seul.

M. Roberts: Je remercie le député de le reconnaître. C'est vrai dans mon cas du moins.

● (1252)

Le député a cité John Stuart Mill, un libéral que j'aime beaucoup. Je pense que le député conviendra avec moi, si je puis aussi reprendre une citation de Mill, qu'on n'a pas peur de la vérité dans un sain affrontement. Je me suis engagé—et le

Accès aux documents

document montre que le gouvernement l'a fait lui aussi—à m'assurer que le public et les députés disposent d'autant de renseignements que possible. Ainsi, ils pourront vraiment comprendre le pourquoi des décisions et le public sera à même de juger de l'efficacité et de la rectitude des décisions qui sont prises.

Dans les quelques instants qu'il me reste, j'aimerais expliquer pourquoi le gouvernement a décidé de présenter le Livre vert traitant de la législation sur l'accès aux documents du gouvernement. Comme les députés peuvent s'en rendre compte, j'en suis certain, mais pas toujours le public, le Livre vert n'est pas un exposé de politiques auxquelles le gouvernement s'est engagé de façon définitive. C'est plutôt un document de travail préparé pour étude et discussion, et c'est dans cet esprit que nous avons présenté le Livre vert.

Certains ont vu dans le Livre vert—et ils ont tort—une position de politique définitive et immuable et ils croient que les diverses options qui y sont décrites ne sont pas vraiment des options mais une façon factice de présenter une politique qui a déjà été décidée et qui sera brutalement révélée à un certain moment. Je tiens à souligner que ce n'est pas le cas.

Le gouvernement présente ce document de travail parce qu'il pense vraiment qu'il est important d'agir dans ce domaine. Nous pensons qu'il y a des problèmes, et nous voulons vraiment profiter des conseils du comité mixte sur les recommandations contenues dans le document. Nous n'avons pas arrêté notre idée de façon définitive, ni sur les genres d'exceptions proposés, ni sur un certain processus de révision. Nous sommes engagés à ouvrir le gouvernement au public et à accroître son accès aux documents. Nous reconnaissons que le public devrait pouvoir voir les documents qui ont été préparés aux frais des contribuables, à moins qu'il n'y ait de très bonnes raisons d'agir autrement.

Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur les pages 10 et 11 du Livre vert qui exposent quelles pourraient être les exemptions au principe fondamental de l'accès aux documents sur lequel nous sommes d'accord. Je ne prétends pas que ces exemptions soient décrites de façon parfaite dans le document que nous avons présenté. Il reste bien des problèmes à régler. Selon certains, nous devrions, par exemple, appliquer simplement les normes ou les termes utilisés dans la loi des États-Unis sur la liberté de l'information, mais comme nous avons un régime gouvernemental différent, cela pourrait avoir des conséquences imprévues. Il pourrait y avoir des conséquences indésirables que les députés de l'opposition—pas moi—seraient les premiers à critiquer. Nous avons présenté les termes employés aux États-Unis et ceux qui sont utilisés en Australie à l'égard de certaines exemptions afin que le comité concentre ses efforts sur cette question et nous aide à trouver une meilleure formule, du moins si c'est possible.